



Association Valloire Nature Et Avenir
Chalet Pierre Paul
Les Verneys
73450 Valloire
Email : contact@vnea.net
Site Web : <http://www.vnea.net>

Valloire, le 11 Mars 2011

Destinataire :

Copie

Objet: Dépôt dans le registre du PLU de Valloire

Présentation de notre association : Notre association est une association de Valloire. Elle a pour but de préserver un environnement de qualité sur la station village de Valloire. L'association compte environ 250 adhérents depuis sa création début 2004. Elle est reconnue d'intérêt général depuis 2006 et elle est agréée environnement depuis mai 2007. Au-delà de nos idées pour un urbanisme de qualité à Valloire, nous souhaitons nous inscrire dans une démarche constructive et de développement durable pour la station.

A ce jour, voici les remarques que notre association souhaite déposer dans le contexte de l'élaboration du PLU.

- 1) Notre association est bien entendu favorable à l'élaboration du PLU de Valloire. Nous espérons que son élaboration pourra se faire dans la concertation. Notre association a demandé à être consultée et nous espérons que cela pourra être fait. Nous profitons de l'opportunité de ce registre pour donner notre point de vue actuel.
- 2) Nous souhaitons pour Valloire un développement durable. Pour nous, il s'agit de continuer avec succès sa vocation touristique et la préservation d'un environnement exceptionnel qui permette le rêve. A ce titre, l'équilibre actuel qui existe entre les espaces aménagés (domaine skiable,...) et les espaces naturels nous semble un point important à conserver. Afin de valoriser les espaces naturels et mieux les protéger, nous souhaiterions la création de zones protégées « officielles » et allant au-delà des zones de protection Znieff 2 existantes avec pourquoi pas la création d'une zone naturelle (un parc ?) entre Cerces, Névache et Valloirette.
- 3) En terme d'urbanisation, nous souhaitons pour Valloire une pause dans les constructions importantes tout en laissant « respirer » la station qui doit garder un certain nombre d'espaces verts pour rester un "village de charme", accueillant et agréable pour les touristes pendant les quatre saisons et non pas uniquement pendant la saison d'hiver et qui permette aux habitants permanents de se loger correctement. D'autre part, la sur-fréquentation du domaine skiable pendant les vacances scolaires et les aléas climatiques que nous connaissons ces dernières années renforcent la nécessité d'une politique axée sur la diversification des activités touristiques et l'amélioration de l'immobilier existant (voir sa réhabilitation) plutôt que l'augmentation du nombre de lits créés.
- 4) En terme concret, nous souhaitons que les points suivants soient abordés :

Une évolution réaliste de l'urbanisation de Valloire :

- une limitation de l'évolution des zones à urbaniser dans le PLU et une réflexion sur la mise en valeur des zones naturelles préservées
- des contraintes plus rigoureuses dans les nouvelles constructions : hauteurs, distance aux limites, hauteurs des bâtiments en limites, parking,... Les règles qui étaient admissibles pour la construction de hameaux de montagne très regroupés, il y a cinquante ans où la vie était très dure ne sont plus adaptées à l'urbanisation d'une station "verte et de charme" moderne mais soumise à une forte pression immobilière.

Un développement de qualité pour Valloire:

- Multiactivités (ski alpin mais aussi Raquettes, Ski de fond, Piétons, luges,...)
- Multisaisons (Hiver , Eté mais aussi automne,...)
- Recentré sur des activités « Nature » « Culturelles » et « sportives » : Marche, VTT, escalade, patrimoine, Flore et Faune plutôt que les activités loisirs motorisés (4x4, quads,...) à abandonner.

L'ouverture d'un débat public permettant à tous les habitants de donner leur point de vue : habitants permanents, résidents et aussi touristes.

- Quel avenir pour la station ?
- Urbanisation : Jusqu'où la station peut-elle s'étendre ? Quelles règles urbanistiques : densification maximum autorisée, hauteurs, architecture,... ? Quels droits pour les riverains (construction aux limites, vue, ...) ?
- Tourisme nature , culturel et sportif versus loisirs motorisés: quelle comptabilité ?

Ces quelques remarques représentent notre point de vue actuel. Nous remercions la municipalité de nous donner l'opportunité de les exprimer dans ce registre en espérant qu'elles permettent de lancer un débat constructif et que certaines, voire toutes, seront retenues

Régis de Poortere

Président de Valloire Nature Et Avenir

PS : nous tenons à faire remarquer que le document mis à disposition dans le cadre du PADD est difficilement inexploitable.

- Le calendrier du PLU est illisible
- Les cartes qui sont proposées n'ont pas une définition suffisante. Elles ne permettent pas de comprendre vraiment ce qui est proposé.